

Communiqué de presse
6 janvier 2016

Signature d'une convention entre le Département et le centre EPIDE de Langres

Bruno Sido, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne et Nathalie Hanet, Directrice générale de l'EPIDE (établissement pour l'insertion dans l'emploi), signeront une convention de partenariat lundi 11 janvier à 11h30 à l'Hôtel du Département à Chaumont.

Dans le cadre de sa mission obligatoire d'aide sociale à l'enfance, le Conseil départemental assure la protection de 623 enfants (au 30 novembre 2015) en Haute-Marne dont 36 jeunes majeurs.

Le centre EPIDE de Langres, établissement public, créé en 2006 et dirigé par Pierre Guedin, est chargé de la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. À travers un parcours adapté et individualisé, le centre EPIDE de Langres, tout comme les autres établissements en France métropolitaine, accompagne ces jeunes volontaires dans la construction de leur avenir vers un emploi durable et leur permet de vivre de manière active au quotidien. Le projet pédagogique conjugue l'apprentissage du savoir-être, une mise à niveau scolaire ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel. Le parcours du volontaire dure en moyenne 8 mois au cours duquel l'éducation à la citoyenneté occupe une place importante.

Bruno Sido, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, s'est investi personnellement en de nombreuses occasions pour obtenir l'implantation d'un centre EPIDE, non seulement en Haute-Marne mais aussi à Langres, centre qui offre 90 places pour des volontaires à l'insertion.

Le Département souhaite s'engager encore plus pour l'insertion des jeunes, c'était l'une des 25 pistes retenues par les élus lors du séminaire départemental des 12 et 13 octobre derniers. C'est dans ce cadre qu'intervient la signature d'une convention entre le Conseil départemental de la Haute-Marne et le centre EPIDE de Langres par laquelle le Département s'engage à :

- contribuer au financement de séjours de jeunes majeurs suivis par l'aide sociale à l'enfance qui intègreraient l'EPIDE de Langres ;
- prendre en charge la préparation de différents diplômes et examens (premier secours, permis de conduire, etc.) assurée par l'EPIDE pour des personnes adressées par les services sociaux du Conseil départemental ;
- participer au transport des jeunes volontaires accueillis au centre EPIDE de Langres.

L'EPIDE est une grande réussite au plan national et local puisqu'il offre des perspectives réelles d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental soutient depuis l'origine le site de Langres : une subvention de 362 244 € a été versée par le Département pour la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment du centre EPIDE de Langres installé au quartier Turenne. Au travers de cette convention, le Département s'engage pour conforter le site de Langres au bénéfice des jeunes.

Contact presse :

Conseil départemental de la Haute-Marne

Karl Terrollion – Tél : 03 25 32 88 92 – Courriel : karl.terrollion@haute-marne.fr

Site internet : www.haute-marne.fr